REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2006-442 DU 30 AOUT 2006

Chargeant Monsieur Soumanou SEÏBOU TOLEBA, Ministre du Tourisme et de l'Artisanat de l'intérim de Monsieur Gaston Cossi DOSSOUHOUI, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche pour compter du 26 Août au 05 Septembre 2006.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CHEF DE L'ETAT CHEF DU GOUVERNEMENT

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cours Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006;
- Vu le décret n° 2006 178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement et le décret n° 2006-414 du 17 Août 2006 qui l'a modifié;
- Vu le décret n° 2006-441 du 26 Août 2006 chargeant Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre de la Défense Nationale de l'intérim du Président de la République pour compter du 26 Août 2006.

DECRETE

Article 1^{er}: Monsieur Soumanou SEÏBOU TOLEBA, Ministre du Tourisme et de l'Artisanat est chargé de l'intérim de Monsieur Gaston Cossi DOSSOUHOUI, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche du 26 Août au 05 Septembre 2006.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou le 30 août 2006

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement absent, le Ministre de la Défense Nationale assurant l'intérim,

Issifou KOGUI N'DOURO

<u>Ampliations</u>: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MDEF 4 MAEP 4 MTA 4 autres Ministères 20 Départements 6 SGG 4 JORB 1.